

## **Traité de coopération en matière de brevets (PCT)** **Comité de coopération technique**

**Trentième session**  
**Genève, 8 – 12 mai 2017**

### **PROLONGATION DE LA NOMINATION DE L'OFFICE SUEDOIS DES BREVETS ET DE L'ENREGISTREMENT EN QUALITE D'ADMINISTRATION CHARGEE DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE ET DE L'EXAMEN PRELIMINAIRE INTERNATIONAL SELON LE PCT**

*Document établi par le Bureau international*

1. Toutes les administrations internationales existantes ont été nommées par l'Assemblée de l'Union du PCT pour une période s'achevant le 31 décembre 2017. En 2017, l'assemblée devra donc prendre une décision en ce qui concerne la prolongation de la nomination de chaque administration internationale existante qui souhaite demander une telle prolongation, après avoir sollicité l'avis du comité (voir les articles 16.3)e) et 32.3) du PCT). On trouvera des informations concernant la procédure applicable et le rôle du comité dans le document PCT/CTC/30/INF/1.
2. Le 1<sup>er</sup> mars 2017, l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement a présenté une demande de prolongation de sa nomination en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et d'administration chargée de l'examen préliminaire international selon le PCT. Cette demande est reproduite à l'annexe du présent document.

3. *Le comité est invité à faire part de son avis sur cette question.*

[L'annexe suit]

DEMANDE DE PROLONGATION DE LA NOMINATION DE L'OFFICE SUÉDOIS DES  
BREVETS ET DE L'ENREGISTREMENT EN QUALITÉ D'ADMINISTRATION CHARGÉE DE  
LA RECHERCHE INTERNATIONALE ET DE L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL  
SELON LE PCT

---

## 1. – GENERALITES

---

**Nom de l'office ou de l'organisation intergouvernementale :**

Patent- och Registreringsverket (PRV)  
Office suédois des brevets et de l'enregistrement

**Date à laquelle le Directeur général a reçu la demande de renouvellement :**

1<sup>er</sup> mars 2017

**Session de l'assemblée à laquelle le renouvellement sera demandé :**

Quarante-neuvième session de l'Assemblée de l'Union du PCT (2017)

**Date à laquelle l'office pourrait commencer à agir en qualité d'administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international :**

En cours

**Administrations actuellement chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international qui prêtent leur concours à l'évaluation de la mesure dans laquelle les critères sont remplis :**

Sans objet pour les prolongations de nomination, mais voir la note à la section 9.

---

## 2 – CRITERES MATERIELS : EXIGENCES MINIMALES APPLICABLES A LA NOMINATION

---

---

### 2.1 – CAPACITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET D'EXAMEN

---

***Règles 36.1.i) et 63.1.i) : l'office national ou l'organisation intergouvernementale doit avoir au moins cent employés à plein temps possédant des qualifications techniques suffisantes pour procéder à la recherche et à l'examen.***

**Employés qualifiés pour procéder à la recherche et à l'examen :**

Domaine technique	Nombre (équivalent plein temps)
Mécanique	42
Électricité/électronique	40
Chimie	27
Biotechnologie	5
<i>Total</i>	<i>114</i>

Le nombre d'employés qualifiés a oscillé entre 110 et 180 au cours des dernières années; en 2017, l'office augmente ses effectifs de 23 examinateurs à plein temps, lesquels doivent être ajoutés aux chiffres ci-dessus.

\*Pour être qualifié, il faut avoir au minimum : un master de sciences ou un équivalent, un niveau C en suédois et en anglais, un niveau B en allemand ou en français et la capacité de comprendre l'autre langue, et réussi les examens écrits sanctionnant notre formation interne destinée aux examinateurs, d'une durée de 18 mois (voir ci-après).

### **Programmes de formation**

Les examinateurs et le personnel chargé des formalités suivent la formation initiale et les programmes de perfectionnement efficaces. Ils sont approuvés au moyen de différents examens de niveau qui leur permettent d'acquérir et de conserver les compétences requises. Au cours du programme de formation pour les examinateurs, qui dure au minimum 18 mois et comprend environ 150 heures de cours, l'examineur est guidé par plusieurs tuteurs, qui sont responsables de ses résultats. La formation dispensée sur place est complétée par du matériel de formation écrit et détaillé ainsi que par des programmes de formation en ligne. Le programme de formation pour devenir examinateur comprend aussi des cours de langue (allemand, français, et rédaction de textes officiels en anglais).

Chaque examinateur assiste à un cours complet de remise à niveau tous les cinq ans. En outre, des séminaires sont offerts en réponse aux contrôles de qualité annuels ou à de nouvelles situations ou directives. Les directeurs proposent des programmes d'enseignement individuels, en concertation avec chaque personne, tant au sujet du droit de la propriété intellectuelle que des aspects techniques. Les programmes d'enseignement comprennent : des ateliers (sur place), des échanges d'examineurs, des séminaires et cours sur place/à l'extérieur. Un vaste programme de recherche croisée et d'examen a été mis en place afin d'assurer la continuité et la qualité.

Les experts en brevets sont formés dans le cadre d'un programme spécifiquement destiné aux experts, auquel participent les examinateurs hautement qualifiés. Le programme est conséquent et s'étale sur plusieurs années; il est combiné avec des tâches normales de recherche et d'examen. Le programme s'achève par un examen et la soutenance d'une thèse sur l'examen.

Tous les employés sont informés de l'importance de respecter les critères et les normes de qualité dans le cadre du cours d'introduction donné par l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement lorsqu'ils commencent leur contrat. L'une des principales responsabilités du directeur de la gestion de la qualité est de s'assurer que ces connaissances sont préservées.

***Règles 36.1.ii) et 63.1.ii) : cet office ou cette organisation doit avoir en sa possession au moins la documentation minimale de la règle 34, ou avoir accès à cette documentation minimale, laquelle doit être disposée d'une manière adéquate aux fins de la recherche et se présenter sur papier, sur microforme ou sur un support électronique.***

**Accès à la documentation minimale aux fins de la recherche :**

( x ) Plein accès

**Systemes de recherche :**

EPOQUENet, STN, Questel, Mintel GNDP, service de recherche dans la bibliothèque interne.

***Règles 36.1.iii) et 63.1.iii) : cet office ou cette organisation doit disposer d'un personnel capable de procéder à la recherche et à l'examen dans les domaines techniques sur lesquels la recherche doit porter et possédant les connaissances linguistiques nécessaires à la compréhension au moins des langues dans lesquelles la documentation minimale de la règle 34 est rédigée ou traduite.***

**Langues dans lesquelles les demandes nationales peuvent être déposées et traitées :**  
Suédois, anglais.  
Les demandes déposées dans une langue scandinave sont acceptées, voir point 3 ci-après.

**Autres langues maîtrisées par un grand nombre d'examineurs :**  
Allemand, français.

**Services proposés pour faciliter la recherche ou mieux comprendre l'état de la technique dans d'autres langues :**  
Systèmes de traduction, CPMT, K-PION, PAJ.

---

## **2.2 – GESTION DE LA QUALITE**

---

***Règles 36.1.iv) et 63.1.iv) : cet office ou cette organisation doit disposer d'un système de gestion de la qualité et de dispositions internes en matière d'évaluation conformément aux règles communes de la recherche internationale.***

L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement est depuis longtemps connu pour la qualité de son travail et il respecte les normes internationales en matière de gestion de la qualité depuis la moitié des années 90. À la fin de cette décennie, nous avons adapté nos procédures relatives à l'octroi de brevets aux principes de gestion de la qualité totale et nous avons aussi commencé à travailler avec des plans d'amélioration continue et une évaluation, en utilisant le Cadre commun d'évaluation. En 2006, l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement a décidé de commencer à utiliser la norme ISO 9001:2000 de gestion de la qualité, et l'ensemble de l'office et des procédures, y compris bien sûr les procédures nationales et internationales d'octroi de brevets (PCT), ont été certifiés selon la norme ISO 9001 en octobre 2007.

En 2015, nous avons procédé à notre dernier examen externe selon la norme ISO 9001:2008 et le système de gestion de la qualité a alors été décrit ainsi par les examinateurs externes : *“Le système de gestion de la qualité est entièrement conforme à la norme ISO 9001:2008, bien développé et exemplaire en termes de gestion de la qualité dans le secteur public”.*

En septembre 2016, l'ensemble de l'office a reçu une nouvelle certification conformément à la nouvelle norme 9001:2015.

Les rapports sur les systèmes de gestion de la qualité réalisés d'après le modèle utilisé par les administrations internationales au sujet des conditions prévues par le chapitre 21 des directives concernant la recherche internationale et l'examen préliminaire international selon le PCT peuvent être consultés sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse <http://www.wipo.int/pct/en/quality/authorities.html>.

---

## **3 – CHAMP D'APPLICATION VISE**

---

**Langues dans lesquelles les services seraient proposés :**

Danois, anglais, finnois, norvégien et suédois pour toutes les demandes internationales. Français également dans le cas des demandes déposées par les États mentionnés au paragraphe b) ci-dessous.

**États ou offices récepteurs pour lesquels l'administration serait compétente :**

États pour le compte desquels elle agira :

- a) Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède;
- b) les États considérés comme des pays en développement conformément à la pratique établie de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour autant que la Suède, conformément à ses obligations dans le cadre de l'Organisation européenne des brevets, ait conclu avec ces États un accord à cette fin.

**Limitations du champ d'application :**

Néant

---

**4 – ÉNONCE DES MOTIVATIONS**

---

L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement est un office national de dépôt de demandes de brevet depuis 1885 et une administration chargée de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international dans le cadre du PCT depuis 1978.

La Suède a été et reste l'un des pays les plus innovants au monde; en 2016, elle occupait la deuxième place du classement de l'Indice mondial de l'innovation.

Il y a une demande importante, de la part des pays nordiques, en faveur de services locaux fournis dans les langues locales. Le suédois, le danois, le finnois et le norvégien comptent toutes parmi les langues de dépôt autres que les langues de publication les plus utilisées. L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement reste l'administration chargée de la recherche internationale choisie par un grand nombre de déposants de la région, notamment par le Danemark, la Finlande, la Norvège ainsi que la Suède.

La position de l'office en tant qu'administration internationale et les activités entreprises en lien avec les informations et formations dans le domaine des brevets sont complémentaires, comme cela est expliqué à la section 5.

---

## 5 – ÉTAT CANDIDAT

---

### Emplacement géographique



*[Carte montrant la Suède et les États voisins]*

#### **Appartenance à des organisations régionales :**

Union européenne, Organisation européenne des brevets, Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle

#### **Population :**

Plus de 10 000 000 habitants (2017)

#### **PIB par habitant :**

424 400 couronnes suédoises; 44 761 euros; 47 395 dollars des États-Unis d'Amérique.

#### **Estimation des dépenses nationales en recherche-développement (pourcentage du PIB) :**

3,31% (2013)

#### **Nombre d'instituts universitaires de recherche :**

28 universités

#### **Présentation du réseau national de centres d'information en matière de brevets (par exemple, bibliothèque des brevets, centres d'appui à la technologie et à l'innovation) :**

L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement travaille à diffuser des informations relatives aux brevets et à la propriété intellectuelle de plusieurs manières. La stratégie employée pour soutenir les entrepreneurs et les PME en leur communiquant des informations est de combiner un accès à des informations précieuses sur des plateformes numériques avec des rencontres en personne, mais aussi par le biais d'intermédiaires telles que diverses organisations de conseils publics.

Le site Web de l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement et de [verksam.se](http://verksam.se) fonctionnent tous deux comme des plateformes numériques destinées à diffuser des informations. [Verksam.se](http://verksam.se) a été créé par un réseau d'organismes suédois d'appui à l'innovation, dans le but de fournir toutes les informations nécessaires pour ouvrir, développer et gérer une entreprise, le tout sur une plateforme commune. Grâce à sa contribution au réseau, l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement a fait en sorte que les informations relatives à la propriété intellectuelle soient fournies dans un contexte pertinent.

Afin de permettre d'organiser des rencontres en personne, l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement est régulièrement présent aux journées de l'innovation aux niveaux local et régional dans toute la Suède, afin d'apporter des informations au sujet de la propriété intellectuelle.

Le réseau d'organismes d'appui à l'innovation (mentionné ci-dessus) organise aussi des journées sur les jeunes entreprises, qui attirent de nombreux participants, et au cours desquelles des informations relatives à la propriété intellectuelle sont échangées. En 2016, dans le cadre de la stratégie d'exportation du Gouvernement suédois, six centres régionaux d'exportation ont été créés. En tant qu'organisme national, l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement fait partie de ces réseaux de centres d'information et d'appui à la propriété intellectuelle.

Il a aussi mis en place un réseau d'intermédiaires et il organise fréquemment des formations et séminaires pour ces organisations. Par exemple, il diffuse depuis 2013, en collaboration avec l'organisme d'innovation suédois, des séminaires sur Internet, sur différents sujets en lien avec la propriété intellectuelle, deux à quatre fois par an. Ces séminaires sont également disponibles sur le site Web de l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, et ils peuvent être consultés ultérieurement.

### **Principales industries locales**

L'économie de la Suède est développée et axée sur les exportations, soutenue par le bois d'œuvre, l'énergie hydraulique et le minerai de fer. Ces produits constituent la base des ressources d'une économie axée sur le commerce extérieur. Les principales industries sont notamment les véhicules à moteur, les télécommunications, les produits pharmaceutiques, les machines industrielles, le matériel de précision, les produits chimiques, les équipements et appareils domestiques, l'exploitation forestière, le fer et l'acier.

### **Principaux partenaires commerciaux (les 10 premiers pays en 2015, par ordre décroissant, sur la base de la valeur des biens d'exportation) :**

Norvège  
Allemagne  
États-Unis d'Amérique  
Grande Bretagne  
Danemark  
Finlande  
Pays-Bas  
Belgique  
France  
Chine

## 6 – PROFIL DES DEMANDES DE BREVET

### Nombre de demandes nationales reçues – par domaine technique

Domaine technique/Année	2012	2013	2014	2015	2016
Chimie	359	400	381	349	330
Électrotechnique	354	342	324	366	383
Instruments	396	352	343	328	337
Mécanique	923	996	1030	963	893
Autres domaines	377	376	310	354	350
Non mentionné	29	30	36	67	91
<b>TOTAL</b>	<b>2 438</b>	<b>2 495</b>	<b>2 425</b>	<b>2 427</b>	<b>2 384</b>

### Nombre de demandes selon le PCT reçues – par domaine technique

Domaine technique/Année	2012	2013	2014	2015	2016
Chimie	231	203	180	172	112
Électrotechnique	520	449	349	332	198
Instruments	238	214	186	131	78
Mécanique	426	496	483	343	237
Autres domaines	156	147	127	128	95
Non mentionné	20	25	34	12	261
<b>TOTAL</b>	<b>1 592</b>	<b>1 534</b>	<b>1 359</b>	<b>1 118</b>	<b>982</b>

### Nombre de demandes nationales reçues – par voie de dépôt

Voie/Année	2012	2013	2014	2015	2016
Premier dépôt national/priorité interne	2 264	2 323	2 264	2 269	2 243
Priorité selon la Convention de Paris	94	105	93	79	68
Phase nationale du PCT	80	67	68	79	73

### Nombre de demandes internationales reçues en tant qu'office récepteur

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de demandes internationales reçues en tant qu'office récepteur	1 683	1 778	1 691	1 447	1 352

### Principaux offices/États faisant l'objet d'une revendication de priorité dans les demandes nationales

SE, EP, US, CN, CA, KR, JP, AU, DE.



## Délai moyen d'instruction des demandes de brevet nationales

Indicateur	À compter de	Délai (mois)
Jusqu'à la recherche	Premiers dépôts uniquement. Calcul réalisé pour les rapports de recherche au cours de l'année 2016. Délai écoulé entre la date du dépôt et la date du rapport sur la recherche.	7,0
Jusqu'au premier examen	Premiers dépôts uniquement. Délai écoulé entre la date du dépôt et la date du rapport sur la recherche et l'examen communiqué au déposant au cours de l'année 2016. Veuillez noter que la recherche et l'examen sont effectués au même moment.	7,0
Jusqu'à la délivrance	Premiers dépôts uniquement. Calcul réalisé pour les demandes satisfaites au cours de l'année 2016. Délai écoulé entre la date du dépôt et la date à laquelle le brevet est délivré et publié.	28,9

## Demandes nationales en attente de traitement

Mesure	Nombre de demandes
Toutes les demandes en instance	4 174
Demandes en attente de la recherche (taxes correspondantes payées)	1 241

---

### 7 – APPUI NECESSAIRE

---

Aucun appui spécifique n'est nécessaire.

---

### 8 – AUTRES

---

Sans objet.

---

### 9 – ÉVALUATION PAR D'AUTRES ADMINISTRATIONS

---

L'Office suédois des brevets et de l'enregistrement a mené plusieurs activités de référencement et d'évaluation avec d'autres administrations internationales au fil des années. Il poursuivra ces activités dans le futur et est ouvert à toute suggestion de la part des offices nationaux ou internationaux au sujet des régimes d'évaluation mutuelle. Il participera à l'évaluation proposée par le Canada (CIPO), laquelle aura lieu dans le cadre de la réunion du Sous-groupe chargé de la qualité, à partir de 2018.

[Fin de l'annexe et du document]